A Versailles le 15 May 1752.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE
5

17
1295

ACADÉMIE ROYALE de CHIRURGIE

J'ay eu l'honneur de vous marquer, Monsieur, par ma lettre du premier mars dernier, que je ne trouvois aucune difficulté d'etablir dans l'Academie de Chirurgie une classe de Correspondans dont on décoreroit les Chirurgiens Regnicoles ou etrangers qui demanderoient a etre de l'Academie, mais qui ne seroient point encore dans le cas d'etre admis dans le nombre des associés. J'ay eu l'honneur de communiquer ce projet a M. Le Comte D'argenson qui l'a approuvé, et a consenti qu'il ~~fut mis~~ en exécution. M. Le

ARC 11
d. 22 n° 3

M. Morand.

Directeur peut donc, Monsieur, conjointement avec vous, les autres officiers de l'Academie, et les membres du Comité, procéder à la nomination, sous le titre de Correspondans, des differens sujets qui se présentent pour avoir une place dans l'academie de Chirurgie, mais qui n'ont point encore donné assés de preuves de la superiorité de leurs talens pour pouvoir prétendre à la Classe des associés. L'Academie ne peut que gagner à multiplier ainsy les moyens de se procurer des mémoires et des observations, dans la quantité des quels il est difficile qu'il ne se rencontre

pas quelque fois des objets dont on puisse
profiter. La Chirurgie en general doit elle
même en tirer avantage par l'emulation
que ces differens grades doivent exciter
parmi ceux qui en font profession.

J'ay l'honneur d'être avec l'estime et
la consideration la plus parfaite,
Monsieur, Votre très humble et très
obeissant serviteur

Lamartinière